

## Rapport sur l'épreuve d'entretien (session 2013)

Les candidats à la Sélection Internationale qui participent aux épreuves d'admission sont invités à une épreuve d'entretien dont le sens est clair. Il s'agit, pour le jury, de donner aux candidats la possibilité de présenter, par eux-mêmes, la signification de leur candidature et d'engager une discussion que le jury souhaite la plus libre possible sur tous les aspects que recouvre cette démarche. La durée de l'exposé et celle des questions est d'environ quinze minutes pour chacune. La très grande majorité des candidats s'est exprimée en français, quelques-uns ont choisi l'anglais. Le jury, pour cette épreuve, manifeste la plus grande bienveillance sur le niveau de langue et considère que l'essentiel est que le candidat puisse se faire comprendre et présenter son propos de façon acceptable. Un perfectionnement linguistique en français est toujours envisageable pour les étudiants qui seraient admis et qui pourraient en faire la demande.

La plupart des candidats en 2013 ont très bien compris le sens de l'épreuve. Ils ont choisi en général de faire avec simplicité une présentation de leurs études permettant de décrire leur formation de départ et ensuite un rapide exposé sur leur projet de master, afin de susciter l'intérêt et la curiosité des membres du jury. Cette démarche est bienvenue, et il faut sans doute redire ici ce qui fait l'originalité de la procédure de sélection et aussi son exigence. La S.I. Lettres n'est pas un simple organe de répartition des bourses de master. C'est un outil au service de l'Ecole Normale Supérieure pour l'aider à repérer des étudiants ayant reçu une formation de haut niveau dans des universités étrangères et qui, de ce fait, pourraient trouver leur place dans les enseignements et les programmes scientifiques de l'Ecole aux côtés des élèves et des étudiants admis par d'autres voies. En proposant un panel d'épreuves assez large, testant des qualités variables à l'écrit comme à l'oral, la Sélection en Lettres et en S.H.S. cherche à trouver des profils équilibrés, avec des parcours académiques solides, une culture savante ouverte, et une réelle intelligence de l'adaptation. La familiarité que le candidat entretient avec son objet de recherche peut donner lieu à des questions simples. L'entretien est l'occasion de tester des capacités de dialogue qui peuvent aisément entraîner le candidat à redire sous d'autres formes le sens de son projet. La rigueur intellectuelle n'a rien à perdre dans un échange de ce type : expliquer sa recherche de façon convaincante ne signifie pas la dénaturer ; accepter loyalement la discussion renforce la crédibilité d'un projet. En ce sens, il n'est pas très heureux de s'enfermer dans un exercice solitaire de virtuosité technique, ou de s'égarer dans une communication de colloque qui n'a pas lieu d'être. L'épreuve d'entretien est l'occasion de montrer à un jury venu d'horizons parfois fort éloignés de ceux du candidat, la portée d'un projet d'études et sa pertinence par rapport aux formations de l'E.N.S. ou d'établissements scientifiques qui sont ses partenaires. Rappelons que le niveau minimal exigé étant celui de la dernière année d'un cycle de Licence, le jury est parfaitement conscient qu'il ne s'agit encore que d'une projection dans l'avenir. On n'attend donc pas de ces futurs chercheurs des résultats ou des conclusions qu'ils ne sont pas en mesure de donner. Le caractère volontairement non-spécialisé de l'entretien montre bien aux candidats qu'ils doivent mettre en évidence le caractère ouvert du projet, les compléments de formation ou d'initiation à la recherche qu'ils escomptent, leur aptitude à répondre à des sollicitations extérieures aux disciplines qu'ils ont fréquentées jusque-là. A ce propos, une précision s'impose. La pluridisciplinarité est invoquée par un très grand nombre de candidats comme un argument majeur dans leur dossier. Elle ne doit pas devenir toutefois une formule incantatoire ou un écran qui masquent l'indécision et le flou dans un parcours hésitant. Un travail de discernement est indispensable pour faire un bilan clair qui ne mélange pas les savoirs dans lesquels on a été formé, les directions scientifiques dans lesquelles on souhaite avancer, et les matières universitaires où l'on prévoit de s'inscrire. De même, il n'est pas utile de chercher à impressionner le jury en annonçant des programmes d'études d'ampleur démesurée ou en dressant une liste sans fin des cours et des séminaires que l'on souhaiterait suivre. Ici encore des choix stratégiques clairs et argumentés sont préférables. La consultation des programmes d'enseignement et des listes des équipes d'enseignants-chercheurs sur le site de l'E.N.S. est une démarche préalable qui peut aider à préciser les cadres de formation envisagés pendant les deux années à l'Ecole. Le dossier complet que les candidats déposent auprès du secrétariat de la Sélection est à la disposition de tous les membres du jury et notamment du jury d'entretien. Il peut l'utiliser pour demander des précisions sur le cursus, sur les séjours d'études en mobilité internationale, sur les auteurs et les ouvrages cités en bibliographie, et sur toute forme d'expérience professionnelle, culturelle ou associative dont le dossier fait état. La valorisation des cursus effectués hors de France a une place importante aux yeux du jury. C'est pourquoi des questions sont communément posées aux candidats pour qu'ils puissent mettre en avant les qualités spécifiques des différents systèmes universitaires qu'ils ont fréquentés. En un mot, l'E.N.S. à travers la procédure de la S.I.L. cherche à recruter des étudiants internationaux en s'appuyant avec confiance sur les atouts solides

que peut donner une formation d'excellence, différente de celle des concours de recrutement des élèves-normaliens ou des voies classiques de la réussite dans le système universitaire français.